## Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

# DECISION N°20250224\_P\_034 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

**VU** la délibération n° 20250218\_D\_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

#### Commission: Cycle de l'eau

Objet : Signature d'une convention de prestation de services avec Ingé43 pour une mission d'assistance technique renforcée dans le domaine de l'assainissement

#### Le Président,

N° 20250224 P 034

#### Décide

De signer une convention de prestation de services avec :

### **OBJET**

Agence d'Ingénierie des Territoires de Haute-Loire 1 Place Monseigneur de Galard CS 20310 43 000 Le Puy-en-Velay

N° SIRET 200 098 929 00017

Pour la mission d'assistance technique renfocée dans le domaine de l'assainissement

**Montant**: 4 800.00 € HT

<u>Durée</u>: 12 mois, date de prise d'effet de la convention fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 24 février 2025,

AR Prefecture

043-244301131-20250224-20250224\_P\_034-AU Reçu le 28/02/2025

Vice-Président,

